



**Master en urbanisme et aménagement du territoire**

**Plan d'action et de suivi**

Février 2020

## 1. Commentaire général

### 1.1. Méthode de travail

Le présent document est un plan d'action pour le master en urbanisme tel que mis en place à l'Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine (ISURU). Il se base donc d'une part sur le rapport préliminaire rendu à l'AEQES à la fin août 2018, ainsi que sur les recommandations établies par les experts de l'AEQES à la suite de leur visite effectuée lors des 23 et 24 octobre 2018. Le plan d'action est donc le fruit d'une réflexion interne à l'ISURU, menée pendant deux ans au sein de ses conseils pédagogiques (faisant office de Commission d'Évaluation Interne), enrichi par la suite des recommandations des experts.

À noter que, depuis janvier 2020, l'ISURU n'existe plus en tant que tel puisqu'il a fusionné avec l'École de Promotion Sociale (EPS Saint-Luc) pour créer les Ateliers Saint-Luc. Cette fusion, qui avait été amorcée par la mise en place d'un partage de direction entre Christophe Washer (ISURU) et Jean-Charles Hock (EPS) en 2016, était d'ailleurs une suggestion des experts AEQES pour optimiser les moyens et renforcer les synergies. Du reste, elle était presque déjà réalisée dans les faits, avant d'être finalement officialisée. Aussi, si toute l'analyse propre au cursus en tant que tel reste pertinente, le plan d'action tarde encore à être mis en place car les paramètres institutionnels et identitaires, pour ne citer qu'eux, ont évolué.

Cependant, le plan que nous proposons se base d'une part sur les valeurs humanistes solides proposées au sein de l'Enseignement de Promotion Sociale et réaffirmées au sein des Ateliers Saint-Luc et, d'autre part, sur une approche pragmatique, transversale et multidisciplinaire de la formation. C'est pourquoi nous estimons donc le présent plan comme concret et réaliste.

Il faut noter qu'entre la date de dépôt du rapport d'évaluation interne et la rédaction de ce présent plan d'action, des changements ont déjà été opérés. Une série d'actions d'amélioration a déjà été mise en place suite aux recommandations des experts, la fusion en étant l'exemple le plus marquant.

### 1.2. Le choix des recommandations

Les recommandations émises par les experts ont été prises en considération comme une opportunité d'amélioration. Nous avons toutefois choisi d'en écarter certaines, d'une part, par souhait de cohérence au vu des spécificités propres de l'Enseignement de Promotion Sociale et, d'autre part, par volonté de se concentrer sur celles qui nous semblaient plus urgentes, leur faciles à mettre en œuvre et plus enclines à répondre aux nouveaux besoins et enjeux au terme de la fusion de l'ISURU avec l'EPS Saint-Luc. Précisons que la sélection d'un nombre raisonnable mais pertinente de recommandations s'impose afin de ne pas viser d'objectifs trop nombreux ou ambitieux et qui n'atteindraient pas les résultats espérés.

Nous avons, dès lors, écarté les recommandations qu'il nous était difficile voire impossible à mettre en œuvre selon nos horaires spécifiques, les spécificités de notre public étudiant ou encore le cadre légal auxquelles sont soumises nos formations.

### 1.3. Détermination d'axes prioritaires

Sur base du rapport et des recommandations des experts et selon un choix réfléchi et pertinent basé sur nos spécificités, nous avons pu mettre en évidence 4 axes majeurs pour considérer les défis à relever dans le futur :

- L'adéquation du master à ses valeurs fondatrices et à son dossier pédagogique. La planification d'une véritable vision à long terme du master et le développement d'une stratégie d'établissement.
- L'aide à la réussite et à l'insertion socioprofessionnelle par la cohésion des étudiants, des professeurs et des anciens.
- La cohérence inter-UE et une transversalité des AA pour une meilleure mobilisation des connaissances des étudiants.
- L'efficacité des programmes par une actualisation des UE et un monitoring des évaluations pour des étudiants formés aux nouveaux enjeux des domaines et métiers de l'urbanisme.

Ces 4 axes répondent à des objectifs clairs et communs à savoir adopter une vision en phase avec les valeurs de l'institut et dégager une stratégie d'établissement à moyen et long terme ; soutenir les étudiants dans leur parcours par une aide à la réussite et à l'insertion socio-professionnelle mais aussi par une meilleure mobilisation de leurs compétences et une actualisation des programmes.

Liste des abréviations :

UE : unité d'enseignement

AA : acquis d'apprentissage

EI : épreuve intégrée

**Axe 1 : Spécification, intégration, diffusion des valeurs et stratégie de développement de l'établissement**

Recommandations		Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation	Suivi
			*/**/* **					
Faiblesse	Traduire les valeurs de l'ISURU de façon concrète pour qu'elles soient mieux perçues par les étudiants	Développement d'une identité commune et d'une vision d'établissement par la mise en place d'un groupe de travail constitué d'acteurs clés et tenant compte de l'avis de toutes les parties prenantes.	***	Direction/ coordination qualité / coordinateurs de sections	En cours. Premiers résultats attendus en juin 2020	Meilleure compréhension des composantes fondamentales de l'institut par toutes les parties prenantes. Meilleure cohésion d'ensemble et vision claire et partagée.	Néant	*Projet d'établissement et sa diffusion. *rédaction d'un ROI suite à la fusion des établissements et tenant compte des valeurs inhérentes aux ateliers Saint-Luc.
		Mise en place, au sein des Ateliers Saint-Luc, d'une communication tous supports (affiches, site internet, flyers...) mettant en avant les valeurs prônées par le nouvel institut				* Meilleur esprit de corps parmi les étudiants * Identité scolaire forte et sentiment d'appartenance.		

	Constituer une équipe chargée de l'élaboration d'un plan stratégique à moyen et long terme	Le groupe de travail sera le lieu d'une réflexion : * Sur l'avenir des métiers de l'urbanisme. * Sur les synergies potentielles avec les autres instituts d'urbanismes belges. * Prise en compte des nouveaux paradigmes du métier dans la formation. Ces réflexions donneront lieu à des objectifs clairs traduits sous forme d'un plan stratégique conforme à la vision institutionnelle de l'école.	***	Direction/ coordination qualité / coordinateurs de sections	Fin 2020	Mise en place d'une ligne directrice claire pour les prochaines années, au sein des Ateliers Saint-Luc, en adéquation avec l'évolution du secteur et tenant compte des valeurs propres à l'établissement et à sa vision.	Néant	Mise en place du plan stratégique et sélection d'indicateurs de suivi ainsi que leur mesure annuelle.
Opportunité	Construire une stratégie de développement propre à l'Institut afin d'adapter continuellement la formation	Conduire un benchmarking sur les formations en urbanisme par EPS ou modèle équivalent en Europe et sur les formations connexes (faute de référence directe en FWB)	**	Direction/ coordination qualité / coordinateurs de sections Coordination qualité/coordonateur de section		* Regard comparatif sur les autres formations du même type permettant de mettre en lumière les forces et les faiblesses de l'Institut mais aussi de saisir des opportunités. * S'inspirer de bonnes pratiques et d'autres modèles en vue du développement d'une stratégie du changement et de l'adaptation de la formation.	Accès aux données et visions stratégiques des formations comparatives.	

	<p>Etudier les potentialités de rapprochement avec les instituts sur le site Saint-Luc, par exemple, en exploitant les dimensions créatives et techniques des autres instituts</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Fusionner les deux instituts en un seul appelé Ateliers Saint-Luc.</li> <li>* Participer à des organes consultatifs intersections mensuels (réunions de coordination).</li> <li>* Définir une identité commune et une stratégie d'établissement.</li> </ul>	<p>***</p>	<p>Direction</p>	<p>Finalisation juin 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Création d'un Institut polyvalent, cohérent et harmonieux dans chacune de ses formations mais également entre elles.</li> <li>* Bénéficier de nouvelles ressources autant humaines que matérielles.</li> <li>* Echanger sur ses bonnes pratiques et s'approprier des outils dans une optique de gestion de la qualité.</li> <li>* Adopter une vision commune d'établissement.</li> </ul>	<p>Néant</p>	<p>Identité commune + Projet d'établissement commun.</p>
--	--	--	------------	------------------	-----------------------------------	---	--------------	--

**Axe 2 : cohérence inter-UE et transversalité des AA**

Recommandations		Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation	Suivi
			*/**/** *					
Faiblesse	Repenser la complémentarité des enseignements, pour présenter une formation plus cohérente pour les étudiants, et de rechercher les synergies entre les unités d'enseignement pour atteindre de manière plus efficace les acquis d'apprentissage, correctement définis	Identifier les coopérations possibles entre enseignants d'unités d'enseignement différentes et assurer des liens entre différentes UE.	***	Direction / corps professoral / coordinateur de section / coordinateur qualité	En cours. Évaluation juin 2022	* Les étudiants développent des capacités transversales et sont capable d'exploiter au maximum leurs acquis et de les mobiliser dans des situations transversales, pluridisciplinaires et inédites. * Etudiants mieux préparés à la présentation devant le jury. * Meilleur taux de réussite à l'EI.	Néant	* Taux de réussite aux UE. * Taux de réussite à l'EI.
		Révision du contenu de certains cours et repenser l'articulation des UE de manière plus cohérente.						
		Maintenir et développer la participation de l'Institut aux grands événements internationaux qui permettent de croiser les expériences d'enseignement et de développer une vision plus globale du secteur chez les étudiants.						

	<p>Requalifier les unités d'enseignement et reformuler les acquis d'apprentissage, dans le but d'affirmer leurs objectifs pédagogiques, et de repérer les complémentarités et regroupements possibles</p>	<p>* Renforcer l'implication de la coordination pédagogique, de la coordination qualité et de la direction en vue de revoir l'organisation des AA par des réunions de coordination.  * Assurer une meilleure prise en charge des nouveaux enseignants par des rendez-vous avec le coordinateur de section.  *Assurer des réunions de coordination en présence du conseiller pédagogique de la FEPROSOC</p>	<p>**</p>	<p>Direction/coordonateur de section</p>		<p>Meilleure adéquation des cours au dossier pédagogique, tirer pleinement parti de ce dernier et assurer une transversalité inter-UE.</p>	<p>Néant</p>	<p>* Organigramme de la section.  * Tables des matières.</p>
--	---	--	-----------	--	--	--	--------------	--



### Axe 3 : Efficience des programmes par une actualisation des UE et un monitoring des évaluations

Recommandations		Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation	Suivi
			*/**/** *					
Faiblesse	Intégrer des nouvelles dimensions aux unités d'enseignement, en attente de la révision du dossier pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enrichissement des UE par des thématiques actuelles essentielles (développement durable, nouvelles technologies, ...) en utilisant la marge d'autonomie de 20% affectés à l'approfondissement de certaines UE.</li> <li>* Orienter les conseils pédagogiques vers l'intégration adéquate de nouvelles dimensions dans la formation, la pédagogie et l'évaluation des étudiants.</li> <li>* Aider les enseignants à inclure ces nouvelles dimensions en les intégrant à une pédagogie et une évaluation cohérentes et adaptées au programme.</li> </ul>	***	Coordinateur de section/direction/ conseiller pédagogique	Fin juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>* formation plus réflexive et prospective, ancrée dans sa réalité sociétale et au service de la cité et de son développement.</li> <li>* corps enseignant soutenu dans sa démarche pédagogique.</li> </ul>	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Tables des matières des UE concernées.</li> <li>* Evaluation des enseignements et de la formation (questionnaires qualitatifs)</li> </ul>

Opportunité	<p>Lancer une réflexion autour de l'évaluation des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Réflexion sur l'adéquation entre les acquis d'apprentissage et les modes d'évaluation</li> <li>* Réflexion sur un appui possible aux enseignants sur l'utilisation adéquate des outils d'évaluation</li> <li>* Réflexion sur la possibilité de créer de nouveaux outils/moyens d'évaluation des étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identifier une personne ressource pour s'assurer d'un monitoring de l'évaluation des étudiants au niveau de l'établissement.</li> <li>* Mettre en place et adopter de nouveaux outils d'évaluation.</li> <li>* Former les enseignants en interne aux modalités d'évaluations prescrites.</li> <li>* Sensibiliser les enseignants n'ayant pas de titre pédagogique aux méthodes didactiques via l'appui du réseau.</li> </ul>	**	Direction / corps professoral/ personne ressource	Fin juin 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Disposer de méthodes d'évaluation efficaces et spécifiques, plus en adéquation avec une formation dont les compétences sont fortement professionnalisantes et pluridisciplinaires.</li> </ul>	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Outils d'évaluation utilisés par les enseignants</li> <li>* Grilles d'évaluation des UE eu regard des AA repris au dossier</li> </ul>
-------------	--	---	----	---	---------------	--	-------	--

## Axe 4 : Aide à la réussite et à la mise à l'emploi

Recommandations		Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation	Suivi
			*/**/** *					
Faiblesse	Lancer une réflexion sur l'usage des logiciels d'urbanisme et proposer des cours d'informatique selon les niveaux des étudiants, notamment pour faciliter les enseignements en atelier pour les plus novices	Mise en place de cours de rattrapage avant le début de l'année académique par des membres de l'ALUMNISU ou des professeurs volontaires et rémunérés	**	Direction/corps professoral/ALUMNISU	À mettre en place à partir de 2021-2022	Meilleure connaissance des programmes nécessaires à la formation et ce dès la première année, meilleurs résultats des étudiants, diminution du taux d'abandon	Disponibilité des différents acteurs durant les congés scolaires ne cadrant pas nécessairement avec les congés professionnels	* taux d'abandon croissant ou décroissant * taux de réussite aux ateliers utilisant des logiciels
	Poursuivre le recueillement de feedbacks tant sur les cours que sur les stages	* Rédaction et distribution de questionnaires destinés aux étudiants et enseignants pour permettre d'évaluer la formation sur une base annuelle. * Enquêtes plus ciblées par questionnaires et/ou entretiens en cas d'indicateur d'alerte dans le questionnaire annuel.	***	Secrétariat/coordonateur qualité	Fin juin 2021	Identification : * de signaux d'alerte mettant en évidence un dysfonctionnement dans la formation. * d'opportunités d'amélioration de la formation dans son ensemble. * de problèmes plus spécifiques liés à des UE, leur coordination, leur	Néant	* Récolte de données à la fois chiffrées et qualitatives utilisées comme indice de satisfaction et levier de changement. * Intégration de ces données sous forme d'un tableau de bord. * Restitution/communication des résultats de ces

						organisation et leur mode d'évaluation.		enquêtes eux parties prenantes.
		Renforcer les contacts entre l'Institut et les employeurs/maîtres de stage	***	Secrétariat/ professeurs/ coordinateur qualité	Évaluation juin 2021	Texte concis et clair de présentation de la section (pour les brochures et autres outils de promotion et diffusion)	Néant	* Partenariats conclus. * Mise à l'emploi.
	Etudier de manière approfondie les raisons de l'abandon des étudiants afin de proposer des mesures correctives, selon les capacités de l'ISURU.	Mise en place de questionnaires des étudiants ayant abandonné la formation	**	Direction/ secrétariat	En cours. Débriefing en juin 2020.	*Meilleure connaissance des motifs d'abandon permettant d'ajuster les facteurs y conduisant et d'en réduire l'importance. * Diminution du taux d'abandon.	Néant	Taux d'abandon au regard d'autres indicateurs (étudiants qui travaillent, mise à l'emploi en cours de formation, ...)
Opportunité	Continuer à mobiliser l'ALUMNISU et la rendre pleinement efficiente dans le soutien des étudiants actuels	* Soutien total du corps professoral et de la direction aux activités de l'ALUMNISU, * Aide à la mise en place d'activités formelles (remédiations, ...) et informelles (soirées, ...)	**	Direction & corps professoral	En cours. Première évaluation en juin 2020.	* Renforcer l'esprit de corps parmi les étudiants, l'entraide et la motivation * Favoriser l'emploi post-diplôme * Diminution du taux d'abandon	Néant	* Taux d'abandon * Taux de mise à l'emploi * Enquête qualitative sur le bien-être des étudiants